



Automne 1993 (Vol. 5, N° 3) numéro d'article 1

Les conditions de travail des Canadiens—un aperçu

Ernest B. Akyeampong et Jason Siroonian

Jusqu'à récemment, les données relatives aux conditions de travail n'étaient recueillies que sporadiquement par divers organismes privés et publics. Nous possédons donc peu d'information sur les horaires de travail hebdomadaires et quotidiens des Canadiens ou sur l'existence du travail par postes, des horaires flexibles, du travail sur appel, du travail à la maison et du cumul d'emplois. Ce besoin en données détaillées à l'échelle nationale a incité Statistique Canada à mener l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT).

En plus de recueillir ces variables, l'EHCT, un supplément de l'Enquête sur la population active de novembre 1991, a servi à obtenir des renseignements sur les taux de rémunération, l'adhésion syndicale, les heures supplémentaires rémunérées et le travail temporaire. Les données de l'EHCT, jumelées aux renseignements sur les caractéristiques personnelles et familiales des travailleurs, constituent une source d'information abondante sur ces questions et sur celle, plus générale, de l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et les obligations familiales.

Seuls les travailleurs rémunérés (c'est-à-dire les salariés) ont été interviewés pour l'EHCT. Les travailleurs autonomes ont été exclus de l'enquête puisqu'ils ont une plus grande liberté d'aménagement de leur horaire de travail que les salariés. L'exclusion des travailleurs autonomes a pour effet de sous-estimer l'importance globale de certaines conditions de travail, dont le cumul d'emplois et le travail à la maison.

Bien que des données sur un deuxième emploi aient été recueillies lors de l'EHCT, cet aperçu considère seulement l'emploi principal des travailleurs rémunérés âgés de 15 à 64 ans qui étaient occupés en novembre 1991.

Horaires de travail

Selon les résultats de l'enquête, la quasi-totalité (98 %) des 10,3 millions de travailleurs rémunérés au Canada travaillaient habituellement quatre semaines par mois. Parmi eux, 60 % travaillaient du lundi au vendredi. Par ailleurs, 15 % avaient une semaine de travail habituelle différente de celle du lundi au vendredi et 24 % avaient un horaire qui variait de semaine en semaine ([tableau 1](#)).



Tableau 1 **Horaires de travail habituels des travailleurs rémunérés, novembre 1991**

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail

Nota : En raison de l'arrondissement et de la non-réponse, la somme des estimations peut ne pas correspondre au total indiqué.

La plupart des salariés (70 %) avaient un horaire régulier de travail de jour. Les types d'horaires quotidiens qui venaient aux deuxième et troisième rangs étaient les heures irrégulières (10 %) et les postes rotatifs (9 %). Un peu plus d'un quart de million de travailleurs (3 %) avaient fait du travail sur appel. Cette catégorie comptait autant de femmes que d'hommes, mais était formée d'une majorité de travailleurs à temps partiel ([Sunter](#), 1993).

Le travail de fin de semaine n'était pas rare. Environ un million de salariés travaillaient habituellement le samedi et environ un demi-million, le dimanche.

Environ 6 % des salariés ont travaillé à la maison pendant une partie ou la totalité de leurs heures de travail normales. La plupart de ces travailleurs occupaient des emplois dans les catégories suivantes : direction et professions libérales, travail de bureau, ventes et services. Pour la majorité d'entre eux (52 %), travailler à la maison était une des exigences de l'emploi.

Huit pour cent des salariés avaient fait des heures supplémentaires rémunérées pendant la semaine ayant précédé l'enquête. Les deux tiers de ceux-ci étaient des hommes ([Cohen](#), 1993).

Dans l'ensemble, 5 % des travailleurs avaient un emploi temporaire, c'est-à-dire d'une durée de six mois ou moins. Les travailleurs à temps partiel étaient proportionnellement plus nombreux (10 %) que les travailleurs à temps plein (4 %) à être dans cette situation.

Environ un sixième des travailleurs avaient un horaire flexible leur permettant de choisir, dans certaines limites, l'heure à laquelle pouvait commencer ou finir leur journée de travail ([Akyeampong](#), 1993).

Autres observations

A peine plus du tiers (35 %) des travailleurs étaient syndiqués ou occupaient un poste assujéti à une convention collective ou à un contrat de travail négocié par un syndicat. Les travailleurs de la construction avaient le taux de syndicalisation le plus élevé (53 %), tandis que 9 % seulement des travailleurs spécialisés dans la vente étaient syndiqués.

Plus de 360 000 personnes avaient un deuxième emploi rémunéré. Le tiers de ces travailleurs cumulaient deux emplois pour payer les dépenses normales de leur ménage.

Pour de plus amples renseignements sur l'enquête, on peut appeler Ernest B. Akyeampong, de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, au (613) 951-4624.

Des données sous différentes formes...

Outre ceux qui paraissent dans ce numéro, d'autres articles sur les conditions de travail sont prévus.

Un compendium de statistiques, Les conditions de travail (catalogue 71-535 n° 6), sera disponible cet automne. Cette publication contiendra des tableaux statistiques détaillés de l'EHCT. Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous procurer Les conditions de travail, communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près ou avec la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Un fichier de microdonnées à grande diffusion contenant les résultats de l'EHCT est également disponible au coût de 500 \$. Pour commander ce fichier, on peut communiquer avec Mike Sivyer au (613) 951-4598 ou, par télécopieur, au (613) 951-0562.

Documents consultés

- AKYEAMPOG, E.B. [«L'horaire flexible»](#), dans *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 5, n° 3 (Automne 1993), p. 19-24.

- COHEN, G. [«Le temps supplémentaire rémunéré»](#), dans *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 5, n° 3 (Automne 1993), p. 12-18.
- SUNTER, D. [«Le travail par postes»](#), dans *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 5, n° 1 (Printemps 1993), p. 17-26.

Auteur

Ernest Akyeampong and Jason Siroonian est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1993, Vol. 5, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Horaires de travail habituels des travailleurs rémunérés, novembre 1991

	'000	%
Travailleurs rémunérés âgés de 15 à 64 ans	10 332	100
Nombre de semaines habituellement travaillées par mois		
1 à 3 semaines	155	2
4 semaines	10 151	98
Nombre de jours habituellement travaillés par semaine		
1 à 4 jours	1 446	14
5 jours	7 279	70
6 à 7 jours	438	4
Nombre variable	1 160	11
Horaire hebdomadaire		
Du lundi au vendredi	6 240	60
Autres horaires	1 545	15
Horaire variable	2 515	24
Horaire quotidien		
Heures normales	7 250	70
Horaires par postes	3 082	30
Soirs	508	5
Nuits	142	1
Postes rotatifs	940	9
Postes fractionnés	84	1
Sur appel	262	3
Horaires irréguliers	1 064	10
Autres	82	1

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail.

Nota : En raison de l'arrondissement et de la non-réponse, la somme des estimations peut ne pas correspondre au total indiqué.